



Cycle de Conférences « Les Outre-mer français »

22 janvier 2026 à 15h

à l'Académie des sciences d'outre-mer, 15 rue La Pérouse 75116 Paris

Les Jeudis de La Pérouse

« Les Ultramarins français et le 6 DOM en France »

Coordonnée par George Pau-Langevin, correspondante 2^e section – ASOM

PROGRAMME

Ouverture

Christine Desouches, Présidente – ASOM

Accueil

Dominique Barjot, Secrétaire perpétuel – ASOM

Présentation de la séance

George Pau-Langevin, Ancienne ministre des Outre-mer, correspondante 2^e section – ASOM

Communications

Annick Thebia-Melsan, Fonctionnaire internationale de l'UNESCO et de l'ONU, « *Les outremers français et le poids de l'histoire* »

George Pau-Langevin, Ancienne ministre des Outre-mer, correspondante 2^e section – ASOM
« *Les aspects politiques de la migration, son organisation et son encadrement* »

Véronique Bertille, Enseignant-chercheur, « *Spécificités de la migration réunionnaise* » (sous réserve)



Faridy Attoumane, Délégué de Mayotte en France, « *Le cas des Mahorais* » (sous réserve)

Échanges avec la salle

Conclusion

George Pau-Langevin, Ancienne ministre des Outre-mer, correspondante 2^e section – ASOM



PRÉSENTATION DE LA SÉANCE, DES INTERVENANTS ET RÉSUMÉS DES COMMUNICATIONS

On désigne couramment sous le terme de **6e DOM** les Ultramarins qui vivent non dans leur territoire d'origine mais dans l'Hexagone. Numériquement, ils sont aujourd'hui plus d'un million, tandis que les habitants des territoires ultramarins représentent environ 2,8 millions de personnes. Longtemps, le principe d'égalité – souvent confondu avec celui de similarité – a rendu difficile la reconnaissance de la spécificité de ces populations. L'enjeu contemporain est désormais la construction d'une relation renouvelée avec une France de la diversité, ouverte aux paradigmes mondiaux, mais consciente des tensions entre singularité, identité et citoyenneté partagée. Comme l'écrivait Aimé Césaire dans sa *Lettre à Maurice Thorez* (1956) : « *Il y a deux manières de se perdre : par ségrégation murée dans le particulier ou par dilution dans l'universel.* » Dans ce contexte, les Ultramarins en France constituent-ils une ouverture singulière face aux défis issus de la décolonisation et aux recompositions contemporaines de la société française et du monde ?

INTERVENTIONS

Annick Thebia-Melsan

Originaire de Guyane française, Annick Thebia-Melsan, agrégée de lettres, a exercé des responsabilités diplomatiques et internationales de haut niveau. Elle a notamment été conseillère de coopération culturelle, scientifique et technique près l'Ambassade de France au Brésil, et a occupé diverses fonctions de coordination de programmes de coopération culturelle bilatérale et multilatérale au sein de la Francophonie, de l'UNESCO et des Nations Unies. Elle a participé à des initiatives majeures telles que la Décennie internationale des populations autochtones, la Conférence mondiale contre le racisme de Durban (2001) et le Programme des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations.

Les Outre-mer français et le poids de l'histoire

La communication revient sur la formation historique des vieilles colonies françaises depuis le XVIIe siècle, marquée par les rapports Nord/Sud du contexte colonial (domination, exploitation, inégalités). Elle analyse les modèles économiques (plantation, îles sucrières), l'esclavage, la traite négrière, le



marronnage, l'engagisme et la constitution de sociétés créoles et métissées. L'intervention retrace ensuite la présence ultramarine en métropole du XVIII^e au XX^e siècle : figures emblématiques, contradictions entre préjugés coloniaux et revendications d'égalité, rôle des troupes coloniales durant les deux guerres mondiales, puis émergence des mouvements anticoloniaux, de la Négritude et des luttes pour les droits civiques.

George Pau-Langevin (2^e section- ASOM) est adjointe à la *Défenseure des droits*. Avocate à la Cour d'appel de Paris, elle a été ministre des Outre-mer, ministre déléguée chargée de la réussite éducative et députée de Paris.

Les aspects politiques de la migration, son organisation et son encadrement

L'intervention analyse les conséquences politiques de la départementalisation de 1946, le patriotisme ultramarin exprimé lors du référendum de 1958 et la place centrale des Outre-mer dans les luttes anticoloniales du XXe siècle. Elle met en lumière les politiques migratoires encadrées par l'État, depuis le BUMIDOM jusqu'à la création de l'ANT puis de LADOM, ainsi que leurs effets sociaux, économiques et culturels sur les populations ultramarines installées en métropole.

Véronique Bertille est enseignante-chercheuse, spécialiste des mobilités ultramarines et des politiques publiques de migration et d'insertion.

Spécificités de la migration réunionnaise

La communication porte sur les particularités de la migration réunionnaise vers l'Hexagone, notamment à travers l'action du CNARM. Elle analyse les dispositifs d'accompagnement mis en place pour les jeunes Réunionnais peu qualifiés, leurs parcours professionnels, ainsi que les difficultés spécifiques d'insertion sociale et culturelle rencontrées.



Faridy Attoumane est délégué de Mayotte à Paris. Il œuvre à l'accompagnement des Mahorais en mobilité et à la valorisation des parcours de formation et d'insertion professionnelle au service du développement de Mayotte.

Le cas des Mahorais

L'intervention examine la migration mahoraise vers la métropole, plus récente que celle des Antillais et des Réunionnais. Elle met en lumière les dispositifs d'accompagnement mis en œuvre par LADOM pour les étudiants et demandeurs d'emploi mahorais, ainsi que les difficultés spécifiques liées aux écarts socio-culturels et aux parcours de formation.